



REGETOTAL

ALIMENT MINERAL
pour RUMINANTS

Poudre

INTERETS

Un apport approprié en oligo-éléments et en vitamines conditionne une bonne fécondité et un intervalle "vêlage-insémination fécondante" réduit.

COMPOSITION

Phosphate bicalcique sf minérale, Remoulage, Phosphate mono-amonique, Chlorure de sodium, Phosphate magnésien, Prêle, Sucre, Ortie, Mélisse, Anis, Romarin, Fenugrec, Tussilage, Sauge, Gentiane, Fenouil, Hysope, Basilic, Quinquina, Fucus, Chardon béni, Laminaire, Menthe, Réglisse, Thym.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Calcium 10 %, phosphore 12 %, Sodium 3 %, Magnésium 2 %

ADDITIFS :

Acides aminés, leurs sels et produits analogues :

3.1-Méthionine(DL-méthionine : min.98%)...1000 mg/kg

Vitamines, provitamines et substances à effet

analogue chimiquement bien définies :

E672-Vitamine A.....4 100 000 UI/kg

E671-Vitamine D3.....200 000 UI/kg

3a700-Vitamine E.....1 000 mg/kg

Vitamine C (Acide L-ascorbique).....7 000 mg/kg

Vitamine B1 (Mononitrate de Thiamine).....160 mg/kg

Vitamine B2(Riboflavine).....200 mg/kg

3a831-Vitamine B6.....160 mg/kg

3a314-Vitamine PP (Amide nicotinique).....490 mg/kg

Vitamine K3.....200 mg/kg

Pantothénate de Ca.....150 mg/kg

Choline.....1000 mg/kg

Composés d'Oligo-éléments :

E1-Fer (sulfate ferreux monohydraté).....2 000 mg/kg

E6-Zinc (oxyde de zinc).....2 000 mg/kg

E5-Manganèse (oxyde manganéux).....1 500 mg/kg

E4-Cuivre (sulfate cuivrique pentahydraté).....1 000 mg/kg

E2-Iode (iodate de Calcium anhydre).....200 mg/kg

E8-Sélénium (Sélénite de sodium).....50 mg/kg

3b801-Cobalt (Acétate de cobalt tétrahydraté).....75 mg/kg

Une teneur supérieure à 10 mg/kg de cuivre par kg de

ration journalière totale peut être gravement

préjudiciable pour la santé de certaines races ovines.

Respecter le mode d'emploi

INFOS

INTERET DES OLIGO-ELEMENTS

- **Le cuivre :** Il intervient dans le métabolisme de l'énergie. Il joue également un rôle dans la protection d'oxydation cellulaire. Il agit dans la synthèse enzymatique et hormonale et participe notamment à la synthèse des hormones sexuelles.
- **Le manganèse :** Il a une action sur les hormones thyroïdiennes et les besoins sont plus élevés pour la reproduction que pour la croissance.
- **Le zinc :** Il intervient dans la synthèse protéique et dans la néoglucogénèse. Le zinc est un oligo-élément très important qui agit sur la fécondité. Il intervient pour la formation des organes sexuels.
- **Le cobalt :** Il est nécessaire à une bonne synthèse de la vitamine B12. La vitamine B12 est requise pour la transformation du propionate en glucose et pour le métabolisme de l'acide folique.
- **Le sélénium :** Il est considéré comme un élément essentiel contre le stress oxydatif. Un déficit des besoins peut entraîner des avortements ou la naissance de veaux faibles ou encore incapable de téter. La supplémentation des rations avec du sélénium permet de réduire l'incidence des rétentions placentaires, des oaires kystiques, des mammites et des métrites.

INTERET DES VITAMINES

- **La Vitamine A :** Elle est nécessaire au maintien des cellules protectrices (épithéliale) du système respiratoire, du système reproductif et du système digestif. Elle joue également un rôle dans la reproduction, le développement des os et de la vision.
- **La Vitamine D3 :** Elle participe à l'absorption du calcium et du phosphore à travers la paroi intestinale.
- **La Vitamine E :** la vitamine E est appelée " vitamine antioxydante". Elle travaille en relation directe avec le sélénium pour protéger les structures cellulaires.

INTERETS DE CERTAINES PLANTES SELECTIONNEES

- **Tussilage :** Intéressant dans le cas de bronchite emphysémateuse.
- **Ortie :** Intéressant dans les cas de faiblesse et de manque d'appétit, de convalescence et d'anémie. Cette plante a également un effet dépuratif et anti-inflammatoire. Elle est intéressante dans le cas de décalcification, onglons et sabots de mauvaise qualité.
- **Prêle des champs :** Intéressant dans les cas de décalcification, arthrose, rachitisme (action de la silice sur la construction de l'os et du tissu conjonctif). Action diurétique modérée dans les oedèmes et le drainage toxique.
- **Fenouil doux :** Très utile pour les météorisations et les indigestions
- **Chardon béni :** Stimulation d'appétit et efficace dans le cas d'indigestion simple.
- **Eleuthérocoque :** Intéressant dans les cas de fatigue, convalescence, stress, transport... Amélioration de la récupération du cheval de sport ou de randonnée. Stimulation de la résistance contre les infections et les parasites.

MODE D'EMPLOI

REGETOTAL pourra être distribué aux animaux associé aux autres aliments d'une façon :

1 - régulière (tous les jours)

2 - Irrégulière (tous les deux jours, une fois par semaine, etc...)

BOVINS

Races à viandes :

10 g par jour et par tête ou 70 g à distribuer dans la semaine par tête.

Races à lait :

Haute production :

20 à 25 g par jour et par tête ou 140 à 180 g à distribuer dans la semaine par tête.

Moyenne production :

15 g par jour et par tête ou 100 g à distribuer dans la semaine par tête.

Moyenne production :

10 g par jour et par tête ou 70 g à distribuer dans la semaine par tête.

OVINS - CAPRINS

Races à viandes :

2 à 3 g par jour et par tête ou 20 g à distribuer dans la semaine par tête.

Races à lait :

Suivant les besoins de la production laitière 5 à 7 g par jour et par tête ou 30 à 50 g à distribuer dans la semaine par tête.

PORCINS

A l'engraissement :

2 à 3 g par jour et par tête ou 15 à 20 g à distribuer dans la semaine par tête.

A la reproduction (truie) :

5 à 7 g par jour et par tête ou 40 à 50 g à distribuer dans la semaine par tête.

POUR DES BESOINS ACCRUS

Aux périodes critiques de l'élevage (fin de gestation et accouchement, mise à la reproduction, fin d'hivernage...) **REGETOTAL** pourra être donné de façon intensive pendant 10 à 15 jours à la dose journalière suivante :

BOVINS :

100 g par tête

OVINS - CAPRINS - PORCINS :

30 g par tête

PRESENTATIONS

Préparation mini-granulés :

Seau de 5 kg

Seau de 20 kg

Caisse de 45 kg

CONSERVATION

18 mois à partir de la date de fabrication



Z.A. de Lumunoc'h - 29510 BRIEC